

LETTRE n° 6 DU CESER AUVERGNE RHÔNE ALPES



juillet 2016

GRUPE CGT

Avis du Ceser sur l'annulation de la création du parc régional du Haut Allier

Intervention de Daniel Blanc Brude au nom du groupe

Plénière 5 juillet 2016

Contribution "Une ambition régionale partagée : de l'effet d'entraînement de l'action économique"
Vote pour

Avis du Ceser sur l'annulation de la création du parc régional du Haut Allier
Vote pour

Avis du CESER "Pour une dynamique numérique en Auvergne Rhône Alpes"
Refus de vote

Vous trouverez sur l'intégralité des inter-

Avis du CESER

Le CESER est consulté en urgence sur l'annulation des délibérations du conseil régional Auvergne créant le parc nature régional du Haut Allier et son remplacement par un contrat d'aménagement communal à la demande des acteurs consulaires : Chambre d'Agriculture, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat de Haute-Loire.

Le Ceser regrette la décision du conseil régional.

Il pense que les discussions entre tous les acteurs devraient se poursuivre, sous une forme renouvelée, afin que soit intégré de manière satisfaisante l'ensemble des préoccupations, qui conduiraient à un projet partagé de territoire tout en bénéficiant des avantages du label PNR.

Dans le cadre du futur contrat de territoire, il fait plusieurs propositions donc celle de respecter les missions des PNR.

Avis de la CGT

52 jours après notre avis sur la suppression des contrats Auvergne Plus et des Contrats de Développement Durable Rhône-Alpes, nous sommes amenés à délibérer sur l'abrogation d'une délibération de la région Auvergne concernant le projet de Parc Naturel Régional des Sources et Gorges de l'Allier.

Avec la question posée par le Président de notre région dans le journal l'Eveil de la Haute Loire le 15 mai dernier : "le PNR, tel qu'il est, c'est non !", alors remettons les choses à plat, améliorons la charte au niveau économique et gardons le PNR qui est dans sa définition même depuis 1970 un projet de territoire par excellence.

Mais s'agit-il bien de cela, ou va-t-on aller vers des contrats de projets communes par communes qui ressembleraient fort à un retour vers une logique de guichet.

Rien à voir avec un contrat global de territoire qui fait système où l'on ne se contente pas de distribuer des enveloppes financières au grès des opportunités ou pour remercier ses soutiens.

Car le territoire est un ensemble relationnel, ce n'est pas seulement un espace

géographique. C'est un espace vécu et un système vivant, emboîté dans un ensemble d'autres espaces qu'il influence et qui l'influencent.

La notion de territoire pour notre CESER est perçue dans une dynamique qui fait appel à la démocratie, aux concepts de projets, de gouvernance et de management territorial.

En France de 1970 à nos jours, il y a une continuité pour les parcs naturels régionaux et les nombres évoluent positivement. En Rhône-Alpes de 1982 à nos jours, la droite républicaine en a toujours fait un fer de lance lorsqu'elle présidait.

Au travers de sa lettre adressée le 15 juin 2016 à chaque Président de parc Auvergne - Rhône-Alpes et faisant réponse à l'Assemblée Générale des parcs le 23 mai 2016 à Pélussin, le Président de la région semble avoir pris conscience de cet enjeu qui s'est construit dans l'histoire.

Puisse-t-il méditer et aller au bout de la démarche en revoyant sa position concernant le projet du PNR des Sources et Gorges de l'Allier.